AQUITAINE HISTORIQUE

Charte d'organisation des sorties

Lors des sorties, la responsabilité des organisateurs peut se trouver engagée dans d'éventuels accidents dus à un manque de discipline des participants.

Afin d'éviter des difficultés et d'assurer une meilleure sécurité, il est demandé aux participants de prendre connaissance de la présente charte qui précise quelques consignes essentielles au bon déroulement des manifestations.

Outre les consignes particulières qui peuvent être données sur place, nous vous demandons de RESPECTER IMPÉRATIVEMENT :

Pour les déplacements en voiture

- **Le signal de départ de chaque site visité, afin que tout le monde parte au même moment.**
  Cela permet de ne pas perdre les retardataires et de ne pas séparer le convoi dès le départ.
- **Le positionnement des véhicules dans l'ordre demandé par les organisateurs**
  En général, il y a un organisateur (ou un guide) en début et en fin de convoi.
- **Une relative proximité des véhicules**
  Cela évite à des voitures étrangères de s'intercaler dans le convoi et limite les aléas de la circulation (feu rouge, etc.).
  Il convient bien sûr de respecter les distances de sécurité entre chaque voiture !
- **Le plan de route établi**
  Il permet une éventuelle halte devant quelque chose à voir, tient compte des contraintes d'un déplacement en convoi et de la dangerosité de certains itinéraires.
- **Les indications de stationnement à l'arrivée**
- **Le taux d'alcoolémie autorisé sur la route (repas de midi, dégustation dans un château).**
  En cas de non-respect, l'association décline toute responsabilité et exclura de la sortie les personnes ayant visiblement abusé de boissons alcoolisées.

Nous vous recommandons également de **vous munir des documents fournis** (plans, programme avec coordonnées téléphoniques des organisateurs…) **et surtout, d'un téléphone portable.**

Lors des visites

- **Les sites visités**
  En restant sur les espaces autorisés *(ne pas monter sur les ruines, ne rien toucher, ne jeter aucun détritus, etc.).*
- **Les propriétaires ou responsables des sites**
  En demandant l'autorisation de prendre des photos *(dans tous les cas, il est interdit de photographier les intérieurs de châteaux, de maisons…).*
- **Les guides**
  En restant réunis *pour leur permettre de démarrer leurs commentaires sans avoir à attendre que tout le monde soit là, et* **en évitant discussions et bruits** *pendant qu'ils parlent.*
- **Les organisateurs**
  En les prévenant *en cas de nécessité de quitter le groupe (afin d'éviter d'avoir à rechercher des personnes qui sont parties ou éloignées).*

Merci.

Association Aquitaine Historique - 43 av. du Maréchal Leclerc - 33140 Villenave-d'Ornon (sur RV)
• 07 82 00 64 54 www.aquitaine-historique.com aquitainehistorique@gmail.com

Association loi 1901 déclarée à la préfecture de la Gironde sous le n° W332003927